



BULLETIN DE RE-ADHESION 2026



Association Camping Car Nord Deux-Sèvres

(Membre de la FFACCC)

Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 inscrite sous le n° 0791003481 le 18 / 12 / 2002
à la sous-préfecture de Bressuire

Espace clubs Michel Olivier 5 rue Denfert Rochereau 79100 THOUARS

Tél : 06 61 52 07 82 Email : domiejolly984@gmail.com

Matr. Voyages n° IMO 751002846-Assur. MACIF N°15195976

Chers amis,

Le montant de l'adhésion 2026 fixé par le Conseil d'Administration, est **de : 58 €**

(Détail des cotisations : Le CLUB : **30 €**, la FFACCC : **16.00 €** la PROTECTION JURIDIQUE : **12.00 €**).

Pour nous faciliter la gestion du fichier adhérents, nous vous remercions de transmettre, **le plus rapidement possible**, le bulletin ci-dessous et un **chèque** ou un **virement bancaire** à l'ordre de **A.C.C.N.D.S.**

(IBAN FR76 1170 6000 2856 0401 1946 406 BIC AGRIFRPP817)

Le chèque sera remis à l'encaissement **dès réception**

La trésorière : Denise PILLET 10, Chemin de l'Hublinière 79300 BRESSUIRE Tél : 06 30 89 81 73

Pensez à nous indiquer vos modifications éventuelles de coordonnées : adresse, téléphone, e-mail.

Cordialement

Le Conseil d'Administration (A.C.C.N.D.S.)

Numéro adhérent :

Monsieur **Madame (1) : Nom :** **Prénom**

Monsieur **Madame (1) : Nom :** **Prénom**

Date de naissance de M..... Mme.....

E-mail :

N° portable :

N° fixe :

Si changement d'adresse, Nouvelle

Adresse :

Oui j'adhère pour 2026 (*)

(*) Cochez les cases correspondantes

Non, je n'adhère pas pour 2026 (*)

Motif :

Je certifie qu'aux rubriques J et J1 figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule me permettant d'adhérer, figurent les mentions respectives M1 et VASP

Mes attentes :

Le contrat de protection juridique est consultable sur le site de notre club et sur celui de la FFACCC. Toutefois, il peut vous être envoyé, sur simple demande écrite adressée au secrétariat de notre club et accompagnée d'une enveloppe timbrée pour le retour.

Fait à : **Le :**/...../.....

Signature Obligatoire

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des adhérents

Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données du 27 avril 2016, applicable au plus tard le 25 Mai 2018) les données recueillies seront conservées pour une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, sauf en vue d'être traitées à des fins historiques ou statistiques.

En vertu des dispositions relatives à la protection des données, vous disposez du droit de limitation du traitement ainsi que des droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, et de portabilité de vos données personnelles.

Pour exercer l'ensemble des droits mentionnés ou pour toute question en lien avec le traitement des Données personnelles, vous pouvez contacter, par mail, votre Président de club : domiejolly984@gmail.com

(1) rayez la mention inutile